



Syndicat National des Ecoles Publiques

13 avenue de Taillebourg

75 011 PARIS

Tél : 01 40 24 28 98

@ : [snep.faen@club-internet.fr](mailto:snep.faen@club-internet.fr)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Destinataires : rubriques « éducation » des médias**

**Objet : Grève le 5 décembre 2013. Abrogation de la réforme des rythmes scolaires.**

Le 14 novembre 2013, le SNEP-FAEN et la FAEN étaient déjà dans l'action pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. En unique réponse, le Gouvernement n'a fait qu'augmenter le montant du fonds d'amorçage (+ de 370 millions d'euros) pour les communes revenant à la semaine des 4,5 jours. Le SNEP-FAEN estime que cet argent revient de droit aux écoles. Cependant, ces moyens financiers supplémentaires pour la mise en place d'ateliers péri-éducatifs ne doivent pas dissimuler davantage la dégradation des conditions de travail des enseignants et des directeurs d'école. Le fonctionnement des écoles subit très largement les conséquences directes de cette réforme (dysfonctionnements, élèves perturbés, perte de temps, horaires décalés, rythme des jeunes enfants déstabilisé, conditions d'hygiène,...)

Le SNEP-FAEN demande l'abrogation de cette réforme afin que le contenu des enseignements, à savoir les programmes, puissent auparavant être revus pour un plus grand respect des rythmes de vie de classe sur une semaine de 4 jours.

Le SNEP-FAEN demande à M. Peillon de ne pas s'entêter dans la poursuite d'une réforme qui n'apporte pas d'amélioration significative pour un coût astronomique.

Le SNEP-FAEN revendique la reconnaissance et le respect de la légitimité du conseil d'école pour organiser au mieux, et en accord avec l'ensemble des acteurs, l'application et l'articulation des temps scolaires et des temps péri-éducatifs.

L'École doit rester avant tout un lieu d'apprentissages. Le scolaire et le péri-éducatif peuvent fonctionner ensemble si les exigences sont clairement définies et restent les mêmes partout.

Le SNEP-FAEN appelle l'ensemble des enseignants et des acteurs éducatifs à faire grève le 5 décembre 2013 afin de faire front commun et demande une nouvelle fois l'abandon de ce décret ainsi que la suspension de cette réforme catastrophique pour l'École !

Paris, le 25/11/2013  
Lionel Saussé  
Co-Secrétaire Général

Contact : 06 08 55 78 08

